



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 2 décembre 2019

Sessione di u 2 di dicembre di u 2019

Rapport N° 2019-40

Raportu N° 2019-40

Rapport du Président de la Chambre des Territoires **Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

Objet : **Modalités de mise en œuvre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en Corse**

Oggetu : **Mudalità di messa in ballu di i prugetti di territorii pè a gestione di l'acqua (PTGE) in Corsica**

Faisant suite à l'adoption par l'Assemblée de Corse du Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique, par délibération n°18/401 AC du 26 octobre 2018, il vous est proposé de valider la méthodologie et le processus d'élaboration des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) que la Collectivité de Corse est tenue de mettre en œuvre dans le cadre de ses compétences dévolues au titre de la loi du 22 janvier 2002.

Ces PTGE s'inscriront dans la continuité des orientations adoptées par le Comité de bassin du 24 septembre 2018 à savoir la préservation de la ressource en eau et la définition de règle de partage entre le besoin des usagers et l'équilibre naturel des milieux dans le sens d'une gestion durable de la ressource.

En termes de gouvernance, il est proposé de créer :

- **Un comité technique** chargé de suivre l'ensemble des démarches, fournir des éléments de cadrage et accompagner chaque projet de territoire
- **Pour chaque PTGE : un comité de pilotage** chargé d'assurer le dialogue entre les instances et les acteurs du territoire qui devront nécessairement s'approprier la démarche.

Le processus d'élaboration et les priorités d'intervention déclinés dans le rapport ci-annexé, vous sont présentés par la Mission Eau de la Collectivité de Corse.

Je vous propose de les approuver et afin que la Chambre des Territoires soit associée à ce processus d'élaboration, je vous propose également de désigner comme représentant aux Comités de pilotage le Président de la Commission Eau, M. Henri FRANCESCHI, membre de droit et son rapporteur Monsieur Ange-Pierre VIVONI, membre suppléant.

Vi pregu di deliberà ne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.